Québec

Gouvernement du Québec
Député de Trois-Rivières
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Ministre responsable de la région de la Mauricie

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement,

Il me fait plaisir de répondre aux questions inscrites au *Feuilleton et préavis de l'Assemblée* du jeudi 22 octobre 2020, par la députée de Mercier, madame Ruba Ghazal.

L'Association internationale du Chrysotile (ci-après « AIC ») est une personne morale sans but lucratif (ci-après « OBNL ») constituée le 3 septembre 1997 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (chapitre C-38) (ci-après « LCQ ») dont le siège est situé à Montréal et qui agirait à titre de lobby de l'amiante sur la scène internationale.

M$^{me}$ Ghazal nous témoigne de ses inquiétudes quant aux pratiques de cette entreprise et du fait qu'elle soit un organisme sans but lucratif dont le siège est situé au Québec et dont aucun membre du conseil d'administration ne réside dans la province.

En outre, cette dernière s'inquiète du fait que l'AIC puisse faire la promotion de l'utilisation d'un produit comme l'amiante et de ses dérivés tout en ayant sa forme juridique actuelle et son siège sur le territoire.

De plus, je vous confirme qu'après vérification auprès du Registraire des entreprises, aucune disposition de la LCQ n'oblige quelconque entreprise à ce qu'un ou plusieurs membres du conseil d'administration résident au Québec. Les OBNL québécois ont par ailleurs l'obligation d'avoir leur siège dans la province.

L'article 218 de la LCQ prévoit que les objets poursuivis par un OBNL peuvent être à but scientifique pour autant qu'ils ne sont pas menés avec l'intention de faire un gain pécuniaire.

**Québec**
425, rue Jacques-Parizeau, 4$^{e}$ étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-4810
Télécopieur : 418 643-2802
ministre@mtess.gouv.qc.ca

**Montréal**
Tour de la Place-Victoria
800, rue du Square-Victoria, 28$^{e}$ étage
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-0638
Télécopieur : 514 873-0004

En terminant, aucun membre de mon cabinet n’a déjà rencontré l’AIC**.**

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire du gouvernement, mes plus sincères salutations.

Le ministre,

Jean Boulet